



BAC PRO CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

LYCÉE PRO - 3 ANS



Organisation de la formation

L'enseignement qui est dispensé sur trois années comprend :

- Des modules d'enseignement général.
- Des modules d'enseignement professionnel :
 - Diagnostic de l'exploitation
 - Economie et politique des productions
 - La plante, le sol et le climat
 - Etude de productions en pleine terre et hors sol
 - Reconnaissance des végétaux
 - Equipements horticoles
- Deux semaines de stage collectif sur l'éducation à la santé et au développement durable.
- Deux semaines de pratique professionnelle en établissement : chantier école et travaux pratiques renforcés
- Des périodes de formation en milieu professionnel : 20 semaines sur les 3 ans.

La formation est labellisée en Agriculture Biologique et les travaux pratiques sont effectués sur l'exploitation du lycée convertie en bio depuis 2008.

Conditions d'accès

- Etre issu d'une 3^{ème} de l'enseignement agricole ou de l'éducation nationale ou d'une 3^{ème} SEGPA. Les élèves entrent en 2^{nde} professionnelle agricole 'Productions' en vue de préparer la spécialité 'Conduite de Productions Horticoles' du bac professionnel en deux ans.
- Les élèves titulaires de CAP agricole du même secteur peuvent préparer directement le bac professionnel en 2 ans sous certaines conditions.

Modalités d'inscription

- L'inscription s'effectue par l'application informatique d'affectation AFFELNET pour les élèves sortant de 3^{ème}.
- Pour les titulaires d'un CAP agricole, l'inscription en 1^{ère} se fait par examen de leur dossier d'inscription.

L'objectif est de former des ouvriers hautement qualifiés ou responsables d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière.

Le métier

Les métiers de la production nécessitent le sens de l'observation, de la méticulosité et le goût pour les végétaux.

Le titulaire d'un Bac Pro 'Conduite de Productions Horticoles' exerce son activité en position de chef d'équipe ou d'ouvrier hautement qualifié :

- dans des entreprises horticoles, exploitant généralement de faibles surfaces et orientées vers la vente de proximité en circuit court,
- dans des entreprises spécialisées de grande dimension et de haute technicité,
- dans des organismes professionnels (station de recherche, d'expérimentation, station de conditionnement) ou territoriaux (service de production des collectivités locales, service d'espaces verts des grandes villes),
- dans des structures d'insertion.

